VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George C. Bright vs Mme veuve J. W. Gurley Sr et als—Cour Civile de District, Division C—Dossier No 82,723.

NOUS LI EN VERTU d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire intitulée: Geo. C. Bright vs Mme veuve J. W. Gurley Sr, et au dossier No 82 723, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, rendu et lu en cour ouverte le 13 juin 1907, et signé en cour ouverte le 13 juin 1907, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le JEUDI, 15 août 1907, à midi, les propriétés foncières ci après décrites, à savoir:

1o Un certain morceau ou portion de terre d'une forme irregulière ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sept District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas Pear (autrefois Dix neuvième) et Deverd, du Canal du nouveau Bassin et le Chemin Gequin le 274 pieds 9 pouces à la rue Deverd, 251 pieds 2 pouces et 3 lignes à la rue Monroe, 241 pieds 1 pouce et 5 lignes à la rue Pear et 117 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Léonidas d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 6 juin 1904 annexé à un acte pardevant Andrew H. Wilson, notaire, le 28 novembre 1904.

2o Un certain lot de terre portant le numéro municipal 1721 rue Carondelet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies etc., ladessus y appartenant ou dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 244 borné par les rues Carondelet, Polymnia, Baronne et Euterpe, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet, par une profondeur de 150 pieds et est borné dans le fond par une allée de 10 pieds de largeur, en commun au dit lot et autres s'ouvrant sur la rue Polymnie, et étant ainsi que le lot No 4, en conformité avec un certain plan, dressé par Charles Schanzenbach, le 10 avril 1866, une copie de ce plan est annexé à un acte pardevant Théodore Guyotmation notaire, le 12 avril 1890.

3o Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 268, borné par les rues Gravier, S. Rampart, Dryades et Commune (maintenant Laveine Tulane). Lesdits lots sont désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par Pilié le 26 courant ingénieur civile, daté le 16 avril 1866, et mesurant chacun comme suit: le lot No 1 mesurant 18 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier, 17 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le fond, par une profondeur et façade à la rue S Rampart de 72 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé de 58 pieds 4 pouces à une ligne à un angle droit s'étendant 25 pouces vers la rue S Rampart, de là 18 pieds 9 pouces et 4 lignes à la ligne du fond. Le morceau de terre est contigu au coté du fond du lot et dessus mesurant cinq pieds de face à la rue S. Rampart par une profondeur de 9 pieds 8 pouces, et comprenant et vendu avec ledit lot No 1, et le dit lot No 2 mesurant 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes dans le fond, par un profondeur de 76 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté plus près de la rue Dryades et une profondeur par la ligne du côté le divisant du lot No 1 de 58 pieds, 4 pouces à une ligne à un angle droit courant vers la rue S Rampart et mesurant 35 pouces, de là sur une ligne à un angle droit à la ligne dernièrement décrite 18 pieds, 9 pouces et 4 lignes. L'allée empiétant sur le lot No 4, s'ouvrant à la rue S. Rampart, est en commun audits lots 2 et 4 ayant la même dimension et mesurant 3 pieds, 6 pouces à la rue S. Rampart par une profondeur de 23 pieds 10 pouces, le tout d'après le plan ci dessus mentionné.

4o Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., appartenant ou de quelque façon en dépendant connu comme les numéros municipaux 217 et 223 S Rampart, dans l'ilet borné par les rues S Rampart, Gravier, Baronne et Commune, connu comme l'ilet 299 dans le Premier District de cette ville. Le dit lot est désigné par la lettre G sur un devis et certificat d'apportage fait par De Armas, voyer, le 6 mai 1861 annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire le 18 octobre 1861, et mesurant d'après ceux 41 pieds, 9 pouces et 4 lignes de face à la rue S. Rampart par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit lot est composé du tout du lot original E, et d'une portion du lot original D, (disant 11 pieds 9 pouces et 4 lignes par 120 pieds).

5o Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Rampart, Gravier, Tulane (autrefois Common) et Bassin, ledit lot est désigné par la lettre H sur un plan de D Hémécourt, et mesurant, et mesure américaine, 25 pieds 11 pouces et 4 lignes à la rue Rampart, 40 pieds et 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté près de la rue Gravier sur une ligne perpendiculaire à la rue Rampart à laquelle distance le lot s'élargit de 9 pouces et alors une deuxième profondeur en une ligne oblique, presque parallèle à la rue 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne du côté opposé, quand ledit lot se rétrécissant de 6 pouces et contrait sur une deuxième profondeur de 79 pieds, 8 pouces et 4 lignes à la ligne du fond, lequel mesure 15 pieds, 9 pouces et 4 lignes de largeur sur une allée, laquelle allée s'ouvrant à la rue Gravier.

7o Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits passages etc., qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte dans le carré d'ilet borné par les rues Rampart, Gravier, Commune et Bassin, lequel lot mesure d'après un plan d'arpentage d'Edgar Pilié annexé à un acte passé pardevant J. C. Henriques notaire, le 9 décembre 1901, comme suit: 28 pieds de façade sur une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de la rue Commune (ou avenue Tulane) de 113 pieds 7 pouces, 6 lignes, à un point où ledit terrain se joint à une allée commune à la rière, ledit terrain une profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier, comme suit: Commençant à un point 52 pieds 5 pouces et 4 lignes du coin des rues Gravier et Rampart, une première profondeur de 40 pieds 4 pouces à quel point il s'élargit de 8 pouces alors à une autre profondeur de 79 pieds, 2 pouces 6 lignes, où il atteint ladite allée commune à l'arrière, le dit terrain mesure 24 pieds 3 pouces à sa limite inférieure le long de ladite allée commune ladite allée commune à l'arrière de lad te propriété est large de 9 pieds 10 pouces et est en servitude commune pour toutes ces propriétés et celles adjacentes.

Les propriétés décrites en 4e ème et en 5e ième lieux seront vendues ensemble.

Conditions—Un tiers au plus comptant et le reste s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, révisés à la convenance des vendeurs, portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, l'intérêt payable annuellement et la garantie du crédit, s'il y en a garantie par les clauses de sécurité d'hypothèque spéciale contenues dans les actes de vente à crédit en la ville de la Nouvelle Orléans, comprenant la clause de non-aliénation, écartant l'évaluation et la citation, confession de jugement et procès exécutoires, de même que les clauses usuelles quant aux taxes, à l'assurance et aux honoraires d'avocat. L'acquéreur en les acquérera devant avoir droit au loyer de la propriété seulement à partir du jour de l'acte de vente est signé, et tous les certificats usuels devant tous être payés par l'acquéreur. Les taxes de 1907 seront payées une moitié par les vendeurs, l'autre moitié par les acquéreurs. Toutes les ventes sujettes aux baux actuels. Les acquéreurs devront payer pour les actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, et feront un dépot de dix pour cent sur les prix d'achat au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriété Foncières
Bureau 318 rue Baronne.

13 jui—13 14 21 28—août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin Weyzig.

No 82 068, Cour Civile de District, Division E.

ORDRE et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 82 068, dans l'affaire intitulée Succession de Martin Weyzig, ledit ordre daté et signé le 25 juillet 1907 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, le 29 août 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ladessus y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Magnolia, Gravier et Avenue Tulane, anciennement rue Commune, ledit lot est désigné par la lettre E, sur un plan de J. A. D Hémécourt, déposé voyer de ville, daté le 5 janvier 1861, et mesurant vingt-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue S. Claiborne, vingt-six pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Magnolia, cent vingt sept pieds deux pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Gravier et cent quatre-vingt-trois pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de l'avenue Tulane, autrefois rue Commune.

2o Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, autrefois la première municipalité, dans l'ilet borné par les rues Iberville (autrefois Dauphine), Roman, Prieur et Bienville (maintenant avenue Bienville), et désigné comme lot No 29 de l'ilet numéro soixante deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 17 janvier 1849 et maintenant désigné sur le roll d'assessement de la paroisse d'Orléans comme lot No huit de l'ilet numéro 244, ledit lot mesurant vingt-sept pieds de face à rue Iberville (autrefois rue Dauphine) par cent neuf pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur en deux lignes parallèles.

Termes et conditions: Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion à crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et clause de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité. Cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété due et devant être dues pour l'année 1907, et déposer dix pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte en les actes de vente pardevant Albert P. Upton, notaire. Les loyers devant être collectés et retenus par l'exécuteur jusqu'à ce que l'acte ou les actes soient signés.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriété Foncières.
318 rue Baronne.

A. G. Brice, A. W. Cooper, avocats pour l'exécuteur.

28 jui—28—août 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie E. Clague, épouse de Henri Schott, et autres vs Alice Clague, interdite. No 82 246—Cour Civile de District, Division D.

EN VERTU d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D Dossier No 82 246, dans l'affaire intitulée Marie E. Clague, épouse de Henri Schott, et autres vs Alice Clague, interdite, ledit jugement rendu en la dite cour ouverte le 19 juillet 1907, et signé et cour ouverte le 25me jour de juillet 1907 adressé à Joseph Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 29 août 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1o Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent lesquelles portent le numéro municipal 424 rue Sixième, situé dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 7 du carré d'ilet No 6 du Faubourg Livaudais, borné par les rues Sixième, Septième, Levée et Front, d'après un plan de H. Moelhausen, vu en l'étude de L. R. Keany, ancien notaire, en cette paroisse, lequel plan porte que ledit terrain mesure quarante huit [48] pieds de façade rue Sixième sur cent vingt sept pieds deux pouces (127' 2") de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain No Sept se compose du terrain premier cité sur un premier plan dudit faubourg déposé en l'étude de G. H. Strauger, ancien notaire.

2o Un certain morceau de terre dans l'ile même Faubourg et District et formant partie des premiers terrains Nos 13 et 14 et marqués aux lettres A.B.C.D.E et F sur un plan en dessin annexé à l'acte passé pardevant I. B. Borgedale, annotateur de la paroisse Jefferson, daté du 24 février 1853, et mesurant comme suit: De A à B, la limite inférieure de cent un pieds quatre pouces (101' 4"); de B à C trente pieds (30') de face sur la rue Sixième; de C à D sur la limite supérieure cinquante quatre pieds cinq pouces (54' 5"); de D à E sur une ligne parallèle à la rue Sixième trente pieds (30'); de E à F à angles droits avec la rue Sixième, quarante six pieds onze pouces (46' 11"); sur la ligne inférieure de F à A soixante pieds (60') avec toutes les améliorations qui s'y trouvent portant le No 418 de la rue Sixième.

3o Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent (celles ci étant désignées par les Nos municipaux 512 de la rue Troisième), situé dans le carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Fallen, Quatrième et Troisième mesurant trente-un (31) pieds de façade rue Troisième sur soixante-trois pieds six pouces (63' 6") de profondeur, entre lignes parallèles, et commençant à un point distant de soixante-douze pieds cinq pouces cinq lignes (72' 5' 5") du coin des rues Troisième et Rousseau selon un plan en dessin annexé à l'acte premier passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en date du 11 avril 1871.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste en un et deux ans, payable en billets de un et deux ans portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque sur ladite propriété, avec les clauses de sécurité usuelles comprenant dix pour cent honoraires d'avocat pour la perception des paiements différés, et les acquéreurs paieront tous les frais de l'acte de vente pardevant Charles F. Fletcainger, notaire. Les acquéreurs devront assumer les taxes de l'année 1907, et déposeront dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 318 rue Baronne.

Henry G. Stewart, Lyle Saxon, avocats pour Mme Schott.
John L. Fallen, avocat pour l'interdite.

28 jui—28—août 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif d'une moitié d'intérêt indivis dans une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 1634 rue Clio entre les rues Carondelet et St Charles.

(Dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Erato).

Edward Schwartz et al. vs Mme Harriet Schwartz et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 82,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mme Harriet Schwartz, veuve de Louis Schwartz, consistant de la moitié de l'intérêt indivis, en et à:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, St Charles et Carondelet, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 31 janvier 1874 déposé en l'étude de W. S. Hodgson, encanteur, un devis duquel plan est annexé à la vente en faveur de Simon Kaufman, exécuté pardevant W. B. Kleinecker, ancien notaire, le 18 mars 1874, le dit lot étant désigné par le No quatre sur ledit devis et plan et mesurant en accord de ceci soixante pieds de face à la rue Clio, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française, tant plus ou moins, en soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Clio, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. S. McMURRAY
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

Solomon Wolff, avocat pour les demandeurs.

NOTE—

Relativement à l'annonce de vente ci dessus d'une moitié d'intérêt indivis d'une certaine propriété saisie dans le procès ci-dessus de Schwartz vs Schwartz No 82,620 de la Cour Civile de District, je suis autorisé par les propriétaires de l'autre moitié indivise de dire qu'ils s'accordent à vendre leur moitié indivis à l'acquéreur de la moitié annoncée au même prix et aux mêmes conditions.

SOLOMON WOLFF, avocat.

13 jui—13 19 26—août 2 9 15

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Successions de Maurice Abat et John Davis, nonaliénés—Nos 62 3.1 et 62 814—Cour Civile de District, Div. A. Succession de Maurice Abat vs la Succession de John Davis 62 311 et 62 314, Cour Civile de District Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 11 juillet 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, maintenant absent en congé, et en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 10 juillet 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, dans l'affaire ci-dessus intitulée et non mérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou parcelle de terre, située dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet maintenant désigné par les Nos 465 et 466, autrefois l'ilet No 35, du Faubourg St Jean, borné par le Bayou St Jean (ou Port du Bajoc) maintenant rue Moss, rue Première (maintenant l'avenue Hagan), les rues St Jean (maintenant Bell) et Washington (maintenant DeSoto); ladite portion de terre autrefois formant l'encoignure de la rue Première (maintenant l'avenue Hagan) et la rue Washington (maintenant De Soto) et mesurant 64 pieds de face à la rue Première (maintenant Hagan), 60 pieds de largeur dans le fond contigue à la propriété autrefois appartenant à M. Larouet, par une profondeur et façade à la rue Washington (maintenant DeSoto) de 192 pieds, et est bornée sur la ligne du côté opposé d'une profondeur par la propriété autrefois appartenant à Maurice Abat et John Davis, acquise par les dits Maurice Abat et John Davis conjointement par achat de la succession de Daniel Clark d'après un acte de vente passé pardevant Pierre Pedescaux, ancien notaire, le 21 décembre 1815.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

L'acte de vente pardevant E. T. Florence, notaire, au Bureau dudit notaire, No 520 rue St Charles, aux frais de l'acquéreur.

21 jui—21 28—août 4 11 18 22

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 120 rue Bourbon
Petite bouteille..... 20c.
Grande " ..... 50c.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

536 et 538 rue Bertrand.

Succession de Mlle Annie Monaghan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 82,445.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 20 août 1907, à ——, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 15 juillet 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1o Une moitié indivis de l'intérêt dans et à la propriété comme suit décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Bolivar, Gravier et Perdide, désigné par le No 10 sur un plan dressé par C. A. Hedden, architecte, daté le 22 mai 1850, déposé pour référence en l'étude de T. O. Starck, notaire, comme plan No 9, le dit lot mesurant trente pieds deux pouces et onze lignes de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles acquis par acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 27 juillet 1905 et enregistré en le livre des Transferts 201 Folio 759.

Les améliorations comprennent le joli cottage double 536-538 rue Bertrand, contenant 4 chambres de chaque côté, relié de la banquette.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat en les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 jui—21 28—août 4 11 18 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Amelia Roder, femme de P. S. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,948—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Peter S. Anderson, auteur administrateur cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. L. Favrot, avocat.

13 août—13 17 23

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau. Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE SANS PRÉCÉDENT

D'UNE

Cargaison de 25 Chars de Marchandises non réclamées de la Division entière de la Louisiane du T. & P. R. R. Co., Est de Marshall, Texas,

A L'ENCHERE PUBLIQUE IL SERA VENDU

SANS RESERVE OU LIMITE,

JEUDI, LE 22 AOUT 1907, A 10 HEURES A. M., AU DEPOT DU T. & P. R. R., AU PIED DE LA RUE THALIE.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, Successeur de Harry H. Hodgson—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 124 de 1890 pour le compte de qui cela peut concerner, comme suit: Cargaison de marchandises diverses non réclamées de la division entière de la Louisiane de la T. & P. R. R. Co., comprenant toutes les lignes à l'est de Marshall, Texas, consistant de:

BOIS DE CONSTRUCTION, QUINCAILLERIE, EPICERIES, VERRERIE, FAIENCE, PAPIER, CONSERVES, CAFE, EFFETS MOBILIERS, INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MERCERIE, MARCHANDISES SECHES, INSTRUMENTS ARATOIRES, SACS, ET UN LOT DE MARCHANDISES DIVERSES TROP NOMBREUSES POUR ETRE MENTIONNEES.

CONDITIONS—COMPTANT SUR LES LIEUX, AVANT LIVRAISON.

11 août—11 15 18 22

E. S. COBB

Laiterie Shamrock, à l'encan, jeudi 15 août 1907, à 11 a. m., la propriété de John Lacoste, 3418 avenue Washington.

La propriété comme suit sera vendue: 35 vaches, 3 veaux, 1 taureau, 2 chevaux 1 wagon à lait, 1 wagon à fourrages, 1 tumper, 2 jeux de harnais, 3 anges, 1 glacière 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Tout à sommes de $100.00 ou au-dessous comptant, et les sommes au dessus de $100 00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. L'acquéreur du prix total montant sera la clientèle. Prenez les chars Coliseé sur la ligne de la vente.

E. S. COBB, Encanteur, bureau 925 rue Gravier.

6 août—4 11 14 15

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitude de 3,000 à 5,000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel.

Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Avec Terrain Spacieux,

2518-20 rue Willow, près Troisième.

In re Laverta Tayler, femme de William Tayler, versus Minerva Mitchel et al.

No 83,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 326 rue Carondelet—JEUDI, le 12 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 1er août 1907 et lu et signé en cour ouverte le 7 août 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, ladite propriété ci-dessus décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ladessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow (autrefois Martin), Olga, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit lot, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine 30 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (anciennement Martin) par 145 pieds et 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec cuisine dans le fond etc. Le voisinage s'améliore rapidement et contient toutes les commodités, tels que marchés, églises et écoles.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur. L'acte de vente au frais des acquéreurs, pardevant Jno. G. Eustis, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis F. Bryant et Geo. W. Kendall, avocats.

11 août—11 18 25—sept 1 8 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert Bronson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,420—Division E—Attendu que Charity Smith, veuve de Robert Bronson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Bronson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Stafford, Lambert & Robinson, avocats.

15 août—15 19 24

Succession de John Charlton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,888—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Chas. H. Charlton, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Stafford, Lambert & Robinson, avocats.

15 août—15 19 24

Succession de George Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 82,909—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Josephine Kern Zengel, femme de Frank Zengel, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel Thomas & Anthon, avocats.

15 août—15 19 24

Succession de Edward Linn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,377—Division C — Attendu que Mme Margaret O'Meara, veuve de Edward Linn, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Linn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats. 7 août—7 11 16

Succession de Mme Agnes J. Ong, veuve de J. G. Ong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,383—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary E. Edwards, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—Benjamin T. Walde, avocat.

13 août—13 16 23

Bulletin Financier.

Mercredi, 14 août 1907.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine....	$10,208,211 00 $1,358,677 00
Même temps la semaine dernière.....	$9,076,688 00 $1,180,175 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banques—
Papier exceptionnel....7 à 8 per cent
do A1 ....6 à 8
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Prêts sur garanties collatérales à terme...5 à 6
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Papier hypothécaire....6 à 8

Nouvelle-Orléans—

Piastres mexicaines.....	45	à 45½
Sols péruviens.....	41	à 42
Pesos chiliens.....	41	à 42

New York—
Taux de l'argent..... ——
Londres—
Taux de la Banque d'Angleterre.....4 0/0
Consols pour l'argent 81 13|16
Pour accompte 81 13|16
Paris—
Rentes 94.87½
Argent en lingots, par once—
Londres 31 11|16

CHANGE.

Le STERLING est calme.
Commercial, 60 jours..481¼
Traites de banques, à vue.....487⅛
Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce, 60 jours.....5.21⅞ less 1|16
Traites de banques, à vue.....5.16¼
REISCHMARKS—Calmes.
Commercial, 60 jours.....93⅞
Traites de banques, à vue..95⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 00 d'esc.
Traites de banques $1 00 de prime.

Ventes à la Bourse de la Nouvelle Orléans.

Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M.

20 actions N O Rwys com.....	18½
100 actions N O Rwys com.....	18
$1,000 Louisiana 4s.....	99
$1,000 N O Rwys Bds.....	77
50 actions N O Rwys pref.....	62½

Appel de 2 P. M.

100 actions Cosmopolitan Bk.....	18½
30 actions Whitney Central Bk.....	220
$1,000 N O Rwys Bds.....	77

Après l'appel de 2 P. M.

25 actions American cities Rys com.	39
145 actions N O Rwys pref.....	61½
$5,000 N O Rwys Bds.....	76½
100 actions American cities Rys pref.	79
50 actions N O Rwys pref.....	61½
25 actions American cities Rys pref.	79

ACTIONS ET BONDS

Dernières cotes du "N. O. Stock Exchange".

	Valeur au par	Offre	Demande
Banques.			
Bank of Orleans	100	185	....
Canal - Louisiana Bk & T. Co	100	164	....
Central Trust & Sav. Bk	100	130	131
Citizens'	100	190	....
Colonial Bank & T.	10	9	....
Cosmopolitan B. & T.	20	18¼	....
Commercial Germania Trust & Sav	100	400	....
Commercial National	100	315	....
German - American National	100	163	....
German - American Savings	100	....	....
Hibernia Bank and Trust	100	570	....
Interstate Trust & Bkg Co	100	193	....
Merchants Nat'l	100	....	99
Metropolitan	100	....	....
Morgan State Bk	50	....	....
New Orleans Nat	100	200	....
People's Svg Trust & Bkg Co	100	110	120
State National	100	400	....
Teutonia	100	140	....
United States Sav	100	205	....
Whitney Central	100	224	228
Compagnies d'assurance.			
Germania	100	85	100
Hibernia	100	....	....
Lafayette	100	....	235
Mechanic and Traders'	110	110	....
Southern	100	....	140
Sun	148	....	140
Teutonia	100	115	130
Chemins de fer.			
Birmingham Ry L. & Pow. Co. pref.	100	82½	90
do do